

FORMULAIRE BONIFICATIONS

**A renvoyer à la DPE : mouvement1degre83@ac-nice.fr au plus tard le
11 avril 2024 (12h00)**

Tout dossier incomplet ou hors délais ne sera pas traité

NOM D'USAGE :	NOM DE FAMILLE :
Prénom :	
Ecole :	Circonscription :
Affectation :	à titre provisoire ☐ à titre définitif ☐
Courriel :	Téléphone :

TYPE DE PRIORITE/BONIFICATION	PIECES A FOURNIR
RAPPROCHEMENT DE CONJOINT ☐	- Copie du livret de famille, ou du PACS - Attestation de moins de 3 mois justifiant de la résidence d'exercice professionnel du conjoint
RAPPROCHEMENT AVEC LE DETENTEUR DE L'AUTORITE PARENTALE CONJOINTE ☐	- Copie du livret de famille - Copie de la décision de justice relative au mode de garde de l'enfant - Attestation de domicile de l'enfant
SITUATION DE HANDICAP ☐	- Notification MDPH (agent, conjoint, enfant) - Courrier indiquant brièvement les éléments motivant votre demande de mutation
EXERCICE DANS QUARTIERS URBAINS DIFFICILES ou ZONE RENCONTRANT DES DIFFICULTES PARTICULIERES DE RECRUTEMENT ☐	Uniquement pour les agents exerçant en RASED et les Titulaires secteur : déclaration des services effectués depuis les 3 dernières années visée par l'IEN de circonscription
MESURE DE CARTE SCOLAIRE ☐	Copie du courrier individualisé notifiant la mesure de carte scolaire
FONCTIONS DE DIRECTION A TITRE PROVISOIRE ☐	Copie de l'arrêté de nomination ou attestation établie par votre IEN pour l'année scolaire 2023/2024
REINTEGRATION DE CLD (au plus tard au 01/09/2024) ☐	Copie de la demande de réintégration et/ou avis du comité médical
REINTEGRATION DE CONGE PARENTAL (au plus tard au 01/09/2024) ☐	Copie de la demande de réintégration et/ou de l'arrêté de réintégration
REINTEGRATION DE DETACHEMENT ☐	Copie de l'arrêté de réintégration
PREPARATION DU CAPPEI ☐	Uniquement pour les agents non maintenus sur poste spécialisé OU non affectés sur poste spécialisé Attestation d'inscription à l'examen